



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019



05/06/2019

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

Le rapport d'activités présente les principales réalisations de L'A-DROIT de l'année financière 2018-2019.

Rédaction : François Winter, directeur général

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
MISSION.....	4
OBJECTIFS.....	4
TERRITOIRE DESSERVI.....	4
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	5
.....	5
CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
COMITÉS	6
<i>Comité juridique.....</i>	<i>6</i>
<i>Comité règlements généraux</i>	<i>7</i>
<i>Comité 15 mai</i>	<i>7</i>
LE BENEVOLAT.....	7
RESSOURCES HUMAINES	7
FORMATION DU PERSONNEL ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
L'A-DROIT, UN ORGANISME PRESENT DANS SON MILIEU	10
<i>CENTRAIDE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES.....</i>	<i>11</i>
<i>Concertations avec le milieu communautaire et le réseau de la santé</i>	<i>12</i>
<i>Autres représentations.....</i>	<i>13</i>
SYSTEMIQUE	14
L'A-DROIT INTERVIENT POUR L'ÉQUITÉ DE L'AUGMENTATION DE L'AIDE SOCIALE	14
<i>Plan d'action en santé mentale – Plan de primauté de la personne</i>	<i>15</i>
<i>Autres dossiers systémiques :</i>	<i>16</i>
VOLET INTERVENTION DE PROXIMITE	16
PRÉSENTATIONS DE L'A-DROIT ET DE LA DÉFENSE DE DROITS EN SANTÉ MENTALE.....	17
COMMUNICATIONS.....	19
.....	19
PLAN DE COMMUNICATION.....	19
APPLICATION RESSOURCE SANTÉ MENTALE.....	20
.....	20
PROMOTION ET VISIBILITÉ	20
MÉDIAS SOCIAUX : UNE PRÉSENCE SUR INTERNET DANS LA RÉGION LOIN D'ÊTRE VIRTUELLE !.....	21
<i>Communications médiatiques</i>	<i>22</i>
<i>Lettre d'opinion : Une iniquité à corriger avant les élections</i>	<i>22</i>
<i>Chronique de L'A-DROIT.....</i>	<i>22</i>
.....	22
<i>Émission « Le Touche à tout » à la TVCRA.....</i>	<i>22</i>
<i>Journal de L'A-DROIT.....</i>	<i>23</i>
FORMATION ET INFORMATION	24
<i>Prix Orange et citron de l'AGIDD-SMQ.....</i>	<i>24</i>
<i>Journée régionale sur les droits.....</i>	<i>24</i>
<i>Élections provinciales 2018</i>	<i>24</i>
POUR UNE MEILLEURE FORMATION DES INTERVENANTS.....	25

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT	25
.....	25
QUELQUES BONS COUPS DANS LE VOLET D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT :.....	25
STATISTIQUES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT.....	26
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES REJOINTES	29
<i>Nombre total de personnes rejointes pour les activités grand public de l'organisme.....</i>	<i>29</i>
<i>Nombre total de personnes différentes rejointes pour les activités individuelles et de groupe</i>	<i>29</i>
MEMBERSHIP.....	30
NOS MEMBRES, DES PERSONNES INDISPENSABLES	30
CONCLUSION ET REMERCIEMENTS.....	30

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour la 17^{ième} année de L'A-DROIT, il nous fait encore une fois plaisir de vous faire connaître le bilan des réalisations de votre organisme régional de promotion et de défense de droits en santé mentale : L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches pour l'année 2018-2019.

La thématique de ce rapport d'activités est celle qui a été diffusée lors de la semaine de l'action communautaire autonome d'octobre 2018 : nos luttes, nos victoires. Nous avons choisi ce thème puisqu'il nous aide à nous rappeler de l'impact qu'a notre organisme dans la région, au plan individuel et collectif.

Sans contredit, la première victoire significative est de permettre de regrouper des personnes remarquables : bénévoles, employés et stagiaires qui s'investissent pour la cause du respect des droits des personnes vivant avec un problème de santé mentale. À travers ce rapport d'activités, c'est à l'action de toutes les personnes de l'organisme à qui nous souhaitons rendre crédit.

En terme d'activités, 2018-2019 nous a permis de vivre une grande réussite avec la consultation sur les revendications de L'A-DROIT qui a réuni près de 80 personnes au Centre de plein air de Lévis le 26 avril 2018. Quelle belle rencontre nous avons eue ! Aussi, l'excellente participation de nos groupes à nos ateliers en 2018-2019 vient illustrer l'intérêt des membres pour ceux-ci.

Cette année était la deuxième de la mise en place du volet d'aide aux démarches de court terme et au développement du volet de proximité. Notre organisme a réussi à poursuivre ce volet malgré les changements de personnel qui ont eu lieu durant l'année. Nous en profitons pour remercier à nouveau Centraide pour la confiance témoignée à notre organisme !

Lorsqu'on fait la rétrospective de la dernière année financière, l'investissement de L'A-DROIT dans la communauté est assurément un autre succès de notre organisme. En 2018-2019, nous nous sommes investis au ROC-12 et y occupons toujours la vice-présidence. Nous avons eu le plaisir de représenter notre région au pallier provincial pour le ROC-12, en plus de poursuivre nos actions dans la région. Également, nous avons poursuivi notre engagement à la trésorerie de la Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale (TROCASM), participé aux actions de notre association provinciale l'AGIDD-SMQ, siégé sur des comités locaux et régionaux en santé mentale et poursuivi notre implication dans « Clés en mains Chaudière-Appalaches ». L'A-DROIT a poursuivi son engagement dans son milieu cette année.

L'A-DROIT a rejoint beaucoup de personnes via les ateliers sur les départements de psychiatrie, en plus des documents d'information sur les droits distribués. À cet égard, la collaboration avec le CISSS-CA a été, encore une fois, fructueuse.

En ce qui concerne l'aide et l'accompagnement, les **3 930** interventions illustrent que notre équipe a, encore une fois, répondu aux besoins des personnes dans la région.

Nous vous invitons à découvrir ce rapport, qui est le résultat du travail des personnes associées à L'A-DROIT, ainsi que de nos partenaires du milieu, mais aussi et surtout des membres et des personnes utilisatrices de services en santé mentale de la région. Nous vous remercions chaleureusement de votre support et vous souhaitons une bonne lecture !



Martin Lemay
Président du Conseil d'administration

François Winter
Directeur général

MISSION

En fonction des lettres patentes présentées à l'Inspecteur général des Institutions financières du Québec (maintenant nommé Registraire des entreprises) le 6 juin 2002, voici les objets de notre charte :

Dénomination : Le présent organisme est connu et désigné sous le nom de « L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches », groupe ayant comme rôle la défense des droits en santé mentale.

Territoire : Le territoire où s'exerce l'action de l'organisme est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches.

Siège social : Le siège social de l'organisme est situé à Lévis.

OBJECTIFS

Les objectifs de la corporation sont les suivants :

- 1) Favoriser l'appropriation du pouvoir des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale. Ce doit être effectué dans une dynamique de respect de leur rythme, des limites, des choix et des conditions existentielles des personnes afin de les aider à défendre leurs droits et intérêts.
- 2) Assister et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits individuels en santé mentale.
- 3) Stimuler l'appropriation du pouvoir des personnes par de l'information et différentes formations en matière de défense de droits en santé mentale.
- 4) Contribuer à regrouper des personnes vivant et/ou ayant vécu avec un problème de santé mentale qui connaissent des situations similaires, afin qu'ils fassent valoir collectivement leurs droits et intérêts.
- 5) Collaborer avec les organismes et individus ayant des préoccupations analogues.
- 6) Encourager les personnes à développer leur potentiel et leur autonomie dans leurs démarches de défense de droits en santé mentale.
- 7) Sensibiliser la population aux différentes problématiques sociales et juridiques liées à la santé mentale.
- 8) Agir dans la collectivité afin de prévenir certains abus et formes de discrimination à l'endroit des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale.
- 9) Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur la santé et les services sociaux.

TERRITOIRE DESSERVI

Le territoire desservi par L'A-DROIT est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches. Nous comptabilisons nos demandes et activités en fonction du territoire régional et sous-régional pour certaines activités et volets de notre mission, afin de présenter un portrait réaliste de nos actions sur les différents territoires de la région.

Nous avons répertorié les interventions d'aide et d'accompagnement selon les 5 anciens territoires de CSSS soit :

Réseaux locaux de services (RLS)

- Beauce
- Etchemins
- Alphonse-Desjardins
- Montmagny - L'Islet
- région de Thetford



**Alphonse-Desjardins
Appalaches**

**Etchemins
Montmagny-L'Islet**

Beauce

Les services de L'A-DROIT sont dispensés du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00. L'organisme est ouvert 52 semaines par année et les bureaux sont fermés uniquement les jours fériés. L'offre de services est large, considérant le nombre d'employés œuvrant au sein de l'organisme.

La démocratie, le cœur de nos réussites !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 7 juin 2018 avait lieu l'assemblée générale annuelle (AGA) de L'A-DROIT. Celle-ci a réuni **60 personnes** au Centre Raymond-Blais à Lévis. Lors de l'AGA, nous avons présenté le rapport d'activités de 2017-2018, le rapport financier de 2017-2018, les priorités annuelles et budgétaires de 2018-2019, en plus de procéder à l'élection de 4 personnes au conseil d'administration. Cette année, nous avons également fait des modifications aux règlements généraux qui ont été ratifiés par l'assemblée générale.



Nous avons eu le privilège d'avoir encore une fois une assemblée générale qui s'est déroulée dans la bonne humeur et le plaisir. Les membres ont posé plusieurs questions quant au contenu présenté et ont fait part de leurs préoccupations.

En participant en grand nombre à cet exercice démocratique qu'est l'assemblée générale annuelle, les membres ont démontré l'importance de L'A-DROIT pour les personnes directement concernées ainsi que ses excellents liens de partenariat avec les groupes communautaires en santé mentale de la région.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Véritable vivier démocratique de l'organisme, le conseil d'administration de L'A-DROIT se réunit régulièrement afin de voir à la bonne gestion de l'organisme. Élus par les membres, les membres du conseil d'administration sont toutes des personnes directement concernées par la question du respect des droits en santé mentale. Le conseil d'administration dispose d'un code d'éthique et suit régulièrement diverses formations afin d'améliorer son fonctionnement.



Bons coups du CA en 2018-2019 :

- Mise à jour de la politique de confidentialité;
- Adoption et suivi du plan de communication de L'A-DROIT;
- Suivi étroit des priorités de l'assemblée générale;
- Mise à jour de la politique de harcèlement psychologique.

Membres du conseil d'administration 2018-2019

Martin Lemay	Président
Hélène Chabot	Vice-Présidente
Carl Sansfaçon	Secrétaire
Suzanne Leblond	Trésorière
Jennifer Ottaway (jusqu'en juin 2018)	Administratrice
Michel Latulippe	Administrateur
Claude Asselin	Administrateur
Louissette Bouchard (juin-décembre 2018)	Administratrice
Jason Morin (depuis février 2019)	Administrateur



Nombre de rencontres régulières : 11

Nombre de rencontres spéciales : 3

COMITÉS

Le travail en comités est une forme d'engagement envers l'organisme qui consiste à travailler bénévolement avec un mandat du conseil d'administration ou du directeur général. Cette année, plusieurs comités ont été en activité à L'A-DROIT.

Comité juridique

Composition :

Me Pierre-Paul Marcouiller

Me Olivier Hamel

Hélène Chabot, vice-présidente du CA

Me Genna Evelyn

Marc-Antoine Couture

François Winter, directeur général

Nombre de rencontres : 2

Mandat : Le comité juridique a pour mandat de produire des opinions/analyses relativement à des questions concernant les droits en santé mentale et d'assister l'organisme dans certains dossiers spécifiques.

Cette année, le comité juridique de L'A-DROIT a travaillé sur le dossier des ordonnances de traitement (autorisations judiciaires de soins). Un projet a été présenté visant à améliorer le respect des droits des personnes vivant avec un problème de santé mentale faisant l'objet de ces ordonnances.

Un membre du comité juridique a fait une présentation dans le cadre d'un séminaire : « *La personne atteinte de maladie mentale et son expérience du processus judiciaire* » dans un cours en droit à l'Université Laval relativement aux ordonnances de traitement.

Bons coups du comité juridique en 2018-2019 :

- Relance de L'Université Laval pour les stages en droit
- Supervision des étudiants du programme Pro-Bono

Comité règlements généraux

Composé de Claude Asselin, Hélène Chabot et Martin Lemay, ce comité a fait une proposition de modifications aux règlements généraux.

Nombre de rencontres : 1

Comité 15 mai

Un comité exploratoire de quatre personnes s'est réuni afin d'explorer la possibilité d'organiser une action dans le cadre de la journée Non aux mesures de contrôle.

Nombre de rencontres : 1

LE BENEVOLAT

Cette année, un total de **30** personnes ont fait du bénévolat à L'A-DROIT en 2018-2019, pour un total de **1850** heures.

L'A-DROIT tient à saisir les opportunités de remercier les personnes qui s'impliquent à l'organisme. Nous avons tenu le traditionnel souper du nouvel an qui a précédé la conférence-témoignage de janvier.

De plus, grâce à des billets donnés par Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, nous avons eu l'opportunité de remercier nos bénévoles en les invitant à assister à un spectacle d'humour qui était précédé par un souper de groupe au restaurant.



Bons coups des bénévoles en 2018-2019 :

- Travail colossal dans la recherche sur les autorisations judiciaires de soins;
- Réalisations d'actions dans les groupes de la vision critique;

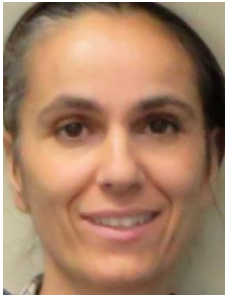
RESSOURCES HUMAINES



François Winter, directeur général
(depuis la fondation)

Bons coups en 2018-2019 :

- Travail sur la recherche sur les autorisations judiciaires de soins;
- Rédaction et réalisation du plan de communication de L'A-DROIT;
- Engagement de l'organisme dans les différentes communautés de la région.



Bons coups en 2018-2019 :

- 3501 interventions individuelles d'aide et d'accompagnement;
- Soutien aux démarches des deux groupes de la vision critique;
- Animation d'ateliers d'information sur les droits sur divers thèmes (déterminants sociaux, appropriation du pouvoir).



Isabelle Doneys, conseillère en défense de droits (depuis janvier 2010)

Renée Leblanc, conseillère en défense de droits (depuis novembre 2013)



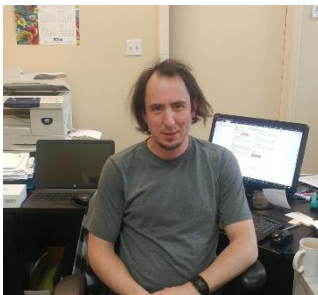
Mariane Poirier-Morin, conseillère en défense de droits de proximité (depuis septembre 2018)

Melody Ouellet, conseillère en défense de droits de proximité (jusqu'en septembre 2018)



Bons coups en 2018-2019 :

- Le volet de proximité a permis de rejoindre **225** personnes sur les départements de psychiatrie et à l'hôpital de jour dans la région;
- Un total de 375 interventions d'aide et d'accompagnement court terme ont été réalisés;
- 42 ateliers et présences dans divers organismes et lieux en 2018-2019.



Carl Sansfaçon, Agent de bureau (Mesure d'employabilité – depuis avril 2016)

Bons coups en 2018-2019 :

- Élaboration approfondie de l'application pour téléphone intelligent;
- Mise en fonction de la base de données;
- Optimisation du fichier de tenue de statistiques.



Alexandre Asselin, Stagiaire en techniques juridiques (hiver 2018)

Bons coups en 2018-2019 :

- Recherche d'informations juridiques et de jurisprudences;
- Animation d'ateliers d'information sur les droits.

Stagiaires et employés d'été :

Émilie Blouin : Stagiaire en techniques juridiques et employée d'été 2018

Catherine Choquette-Proulx : Stagiaire en techniques juridiques

Travaux communautaire : Une personne a fait des travaux communautaires dans le domaine de l'analyse juridique pour un total de 25 heures en 2018-2019 à L'A-DROIT.

Pro-Bono Students Canada : L'A-DROIT a accueilli 5 étudiants qui ont assisté à la recherche dans le cadre du programme Pro-Bono Students Canada.



FORMATION DU PERSONNEL ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

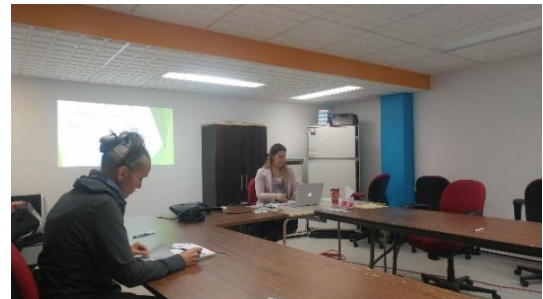
La formation, qu'elle soit destinée tant à l'équipe de travail qu'au conseil d'administration, permet de bonifier nos connaissances et à l'organisme d'être plus efficace dans son action et ce, pour le bénéfice des personnes. Voici les formations auxquelles le conseil d'administration et l'équipe de travail ont participé en 2018-2019 :

10-11 mai 2018 : Participation de François Winter au forum sur l'état des droits en santé mentale à Gatineau. Le directeur général de L'A-DROIT y a également présenté une communication dans le cadre de ce forum par l'animation d'un atelier sur le thème de la discrimination dans le réseau de la santé.



2018-2019 : Participation de Renée Leblanc à une formation organisée par la commission scolaire Beauce-Etchemins.

3 mai 2018 : Participation de l'équipe de travail à une formation sur la Loi médicale donnée par notre stagiaire en techniques



- Participation des membres du conseil d'administration et du directeur général au colloque « Médias et santé mentale » le **29 mai 2018**.
- Participation du directeur général à la conférence de l'ancien rapporteur spécial de l'ONU contre la Torture M. Juan E. Mendez le **1er mars 2019**.



Participation de François Winter, Martin Lemay et Carl Sansfaçon à la journée « sur la recherche d'un leadership partagé » le **6 septembre 2018**.



Participation le **24 octobre 2018** de Mariane Poirier-Morin à un dîner des intervenants de la CDC de Lotbinière dont le thème était : « La communication ».



Le **20 mars 2019**, participation de Martin Lemay et de François Winter à la formation de Guy Châteauneuf dont le thème était « *Plan d'action en santé mentale où en sommes-nous en 2019?* ».



Institut d'éthique appliquée

Le **27 mars 2019**, participation de François Winter et de Mariane Poirier-Morin à la conférence de Pierre Pariseau-Legault dont le thème était : *L'intervention psychosociale en contexte de marginalité : perspectives critiques sur la professionnalisation du « prendre soin »*.



L'A-DROIT, UN ORGANISME PRESENT DANS SON MILIEU

Les représentations à diverses instances sont, pour L'A-DROIT, une manifestation concrète de notre appartenance à nos différentes communautés territoriales et d'intérêt. Notre identité communautaire nous amène à travailler avec diverses organisations. Ainsi, les représentations de L'A-DROIT sont partie prenante de nos nombreuses formes d'implication dans le milieu.

Ce qui caractérise les représentations de L'A-DROIT, ce sont : **l'engagement** des personnes qui représentent l'organisme, le **dynamisme** de ces personnes et la force des **convictions** véhiculées pour notre cause.

Encore une fois cette année, L'A-DROIT a très été actif dans son milieu. Nous avons manifesté notre leadership au plan régional, notamment dans nos implications à la TROCASM et au ROC-12, ainsi que dans l'ensemble des instances de concertation où nous pouvons être actifs.

À noter que cette année, certaines représentations ont été assumées par Martin Lemay, Isabelle Doney et Renée Leblanc.



AGIDD-SMQ

L'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) est le regroupement des groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale du Québec, de comités d'usagers en établissement psychiatrique ainsi que de groupes de promotion/vigilance. L'AGIDD-SMQ est le regroupement de L'A-DROIT à l'échelle provinciale. L'A-DROIT est membre de l'AGIDD-SMQ depuis 2003. En plus de participer aux consultations de l'association, L'A-DROIT a participé au colloque annuel et à l'assemblée générale annuelle de l'AGIDD-SMQ (Hélène Chabot, Martin Lemay, Claude Asselin, Michel Latulippe, Carl Sansfaçon, Suzanne Leblond et François Winter).





TROCASM

La TROCASM est le regroupement régional des organismes communautaires en santé mentale pour Chaudière-Appalaches.

Nous assistons à titre de membre régulier aux réunions de la Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches (TROCASM). Cette année, nous poursuivons le défi de siéger au conseil d'administration de la TROCASM (François Winter) à titre de trésorier de la corporation.



Cette année, le dossier des ententes spécifiques en intégration socio-professionnelle a demandé une charge importante de travail au CA de la TROCASM. L'A-DROIT gère la page Facebook de la TROCASM.

Voici les représentations effectuées auprès de la TROCASM cette année :

- **Participation** à 2 rencontres des membres de la TROCASM;
- **Participation** à l'assemblée générale annuelle du 21 juin 2018;
- **Participation** à 7 rencontres du conseil d'administration de la TROCASM;
- **Représentation** de la Table à deux reprises auprès de la direction en santé mentale du CISSS-CA le 20 novembre 2018 et le 18 février 2019;
- **Représentation** de la TROCASM à l'Alliance des partenaires en développement social de Chaudière-Appalaches le 22 janvier 2019.



Centraide
Québec et
Chaudière-Appalaches

CENTRAIDE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES

L'A-DROIT est membre de Centraide Québec-Chaudière-Appalaches. En plus d'être un bailleur de fonds, l'association avec Centraide donne à l'organisme de la crédibilité dans le milieu et permet de faire rayonner la mission de L'A-DROIT.

- **Participation** de membres du conseil d'administration à l'assemblée générale de Centraide;
- **Participation** à une rencontre avec le PDG dans le cadre du processus de fusion des trois Centraide (KRTB, Québec-Chaudière-Appalaches et Bas Saint-Laurent) le 7 mai 2018;
- **Participation** à la conférence de presse de lancement du programme universitaire en gestion d'organisme communautaire le 4 juin 2018;
- **Participation** à la rencontre d'échange concernant les enjeux de la pauvreté et de l'exclusion sociale à Lévis le 6 septembre 2018.



Le Regroupement des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches (ROC-12) a été fondé cette année afin d'offrir une alternative constructive aux organismes qui ne se reconnaissent pas dans le fonctionnement de la TROC de Chaudière-Appalaches (exercice de la mission, représentation des organismes, etc.) et qui souhaitent un changement de représentation.

L'A-DROIT est membre fondateur de ce regroupement régional qui, sans financement, a réalisé un grand nombre d'activités depuis sa fondation le 18 octobre 2017. Voici les activités réalisées par L'A-DROIT dans le ROC-12 (François Winter, Carl Sansfaçon et Martin Lemay) :

- Vice-présidence du conseil d'administration (François Winter) (8 rencontres);
- Réalisation et gestion des outils de communication (infolettre, page Facebook, site Internet);

- Participation à l'assemblée générale annuelle le 24 mai 2018;
- Représentation à la rencontre nationale de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) le 21 novembre 2018;
- Rédaction et correction de correspondances diverses;
- Animation de deux ateliers :
 - Reddition de compte lors de l'AGA du ROC-12 le 24 mai 2018;
 - Les 8 critères de l'ACA le 23 novembre 2018 (environ 20 personnes)



La coalition Clés en Mains de Chaudière-Appalaches regroupe différents acteurs provenant du milieu de la santé, de l'habitation et du milieu communautaire de Chaudière-Appalaches. Cette coalition, initiée suite à une rencontre régionale des personnes utilisatrices de services en 2011, a pour objectif de développer le PSL en santé mentale dans la région. En date du 31 mars 2019, 70 subventions PSL

en santé mentale ont été octroyées dans la région. L'A-DROIT a, jusqu'en 2015, supporté le leadership de la coalition, puis un organisme fiduciaire, Les Nouveaux Sentiers, a pris le relais concernant la gestion de la coalition et a notamment été en mesure d'embaucher une coordination à temps partiel. Cette action constitue une belle réussite et un partenariat fructueux au bénéfice des personnes directement concernées de la région.



Les actions de L'A-DROIT dans cette coalition sont les suivantes :

- **Participation** à sept (7) rencontres de la coalition;
- **Rencontre** avec Centraide Québec-Chaudière-Appalaches ;
- **Animation** des rencontres et accueil des réunions aux locaux de L'A-DROIT.



Cette année, L'A-DROIT a participé à l'assemblée générale annuelle le 21 juin.

La CDC de Bellechasse est le regroupement local de la MRC de Bellechasse pour l'ensemble des organismes communautaires ayant pour objectif de développer la vie communautaire et faire la promotion des ressources.

Cette année, L'A-DROIT a participé à l'assemblée générale annuelle le 21 juin.

L'A-DROIT a poursuivi son membership à la CDC de Lotbinière, qui a la même mission que la CDC de Bellechasse, pour le territoire de Lotbinière.



Corporation de Développement Communautaire de Lotbinière

Cette année, L'A-DROIT, via le président Martin Lemay et le directeur général François Winter, a participé aux activités suivantes :

- Rencontre des candidats aux élections provinciales le 18 septembre 2018 ;
- Participation à une (1) rencontre des membres de la CDC.

L'A-DROIT est membre des organisations suivantes :

- AGIDD-SMQ
- REPAC 03-12
- TROCASM
- CDC Beauce-Etchemins
- CDC Bellechasse
- CDC Lotbinière
- TV communautaire des Appalaches
- Passion FM
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches
- ROC-12

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches



Concertations avec le milieu communautaire et le réseau de la santé

Depuis plusieurs années, L'A-DROIT est plus présent auprès des instances de concertation avec le réseau de la santé dans la région. L'organisme a accentué sa présence en 2018-2019. Cela a permis à l'organisme de bonifier davantage ses liens avec les individus, les organisations communautaires et le

réseau de la santé dans la région. L'organisme est actif et remarqué lors de représentations, ce qui correspond à sa mission de promotion et de défense des droits en santé mentale. Au-delà des organisations, les collaborations se bâtissent dans les liens entre les individus. Voici les représentations effectuées en 2018-2019 sur les instances de concertation en santé mentale :

Nom de l'instance de concertation en santé mentale	Nombre de rencontres
Comité régional en santé mentale	3
Table santé mentale et dépendances Montmagny-L'Islet	4
Table santé mentale et dépendances Nouvelle-Beauce	2
Action Mieux-Être de Bellechasse (Santé mentale positive)	3
Partenaires en santé mentale de Beauce	2
Partenaires en santé mentale de Lévis	3

Autres représentations

- **Prise de parole** et participation le 8 mai 2018 à une manifestation de l'ADDS-Rive-Sud dans le cadre du 20^{ième} anniversaire de l'organisme;
- **Rencontre** de l'exécutif de la direction en santé mentale du CISSS-CA le 11 juin 2018 afin d'échanger sur l'application de la P-38.001;
- **Rencontre** du directeur-adjoint au programme santé mentale et dépendances le 15 août 2018 concernant les mesures mises en place pour le respect des droits suite au PASM 2015-2020;
- **Participation** au 25^{ième} anniversaire du Trait d'Union de Montmagny le 13 septembre 2018;
- **Rencontre** des étudiants de Pro-Bono le 13 septembre 2018 à L'Université Laval;
- **Rencontre** de l'exécutif de la direction en santé mentale du CISSS-CA le 27 septembre 2018 afin de présenter deux projets et obtenir un appui pour deux demandes de financement;
- **Rencontre** avec le directeur du programme santé mentale et dépendances et la coordonnatrice du contentieux le 1^{er} octobre 2018 concernant le projet information et accompagnement : mesures d'exception de L'A-DROIT;
- **Participation** à deux journées territoriales Jeunes et santé mentale le 29 octobre 2018 à Beauceville et le 1^{er} novembre 2018 à Berthier-sur-Mer;
- **Participation** à une journée des ressources alternatives en santé mentale de Chaudière-Appalaches le 7 novembre 2018 à Lévis;
- **Participation** au 20^{ième} anniversaire de l'ADDS Rive-Sud le 22 novembre 2018;
- **Rencontre** avec M^{me} Geneviève Martin, de la direction de la qualité des services du CISSS-CA concernant les commentaires de L'A-DROIT en lien avec le protocole et les procédures d'application des mesures de contrôle le 15 janvier 2019;
- **Kiosque** de « speed dating » organisé par Partenaires en santé mentale de Lévis. Plus de 60 intervenants rencontrés le 12 février 2019;
- **Participation** à une consultation de la faculté de médecine de l'Université Laval le 14 mars 2019;



Bons coups des représentations :

- L'A-DROIT est présent dans l'ensemble des milieux de la région;
- L'ensemble des représentations est varié et démontre le leadership de l'organisme dans la région.

SYSTEMIQUE

L'action systémique constitue un volet important de notre mission. Sa définition est la suivante : « L'action systémique comprend l'ensemble des actions menées par le groupe afin de mettre en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement, d'une pratique ou d'une politique ayant cours dans un établissement public ou une corporation privée et ayant, sur le plan régional, une incidence néfaste sur le respect des droits des personnes. Ce type d'intervention peut aussi s'appliquer à une politique particulière du gouvernement. L'action systémique prend appui sur la vie associative et l'apport des personnes concernées aux démarches visant des transformations sociales. **Tiré du cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense de droits en santé mentale (MSSS 2006).** ».

Cette action se retrouve dans l'ensemble des sphères de l'organisme, notamment dans les représentations, dans les communications, et est aussi issue de l'aide et l'accompagnement individuel.

L'A-DROIT intervient pour l'équité de l'augmentation de l'aide sociale

En février 2018, l'aide sociale a été augmentée de 73 \$ par mois pour les personnes prestataires du programme de solidarité sociale, en lien avec le *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale*. Or, pour les personnes résidant en RI-RTF, cette augmentation, qui ne fut que de trois (3) dollars mensuels dû à ce que le MSSS venait reprendre l'augmentation de la prestation au MTESS. Suite aux pressions, notamment les nôtres puisque L'A-DROIT avait fait parvenir une correspondance aux élus, le ministre de la santé de l'époque avait donné une directive afin que les personnes puissent avoir droit à leur pleine augmentation. Toutefois, le montant a été diminué à 250 \$ en début d'année 2019, ce qui constitue une diminution des prestations pour les personnes résidant en ressources intermédiaires.

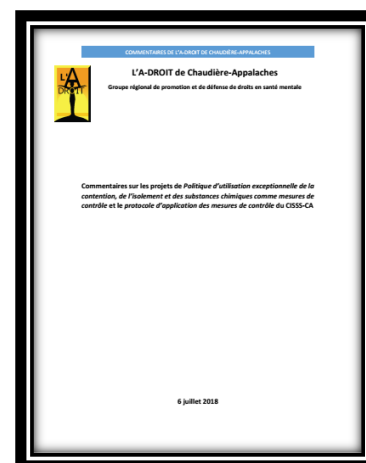
L'A-DROIT a demandé par le biais d'une lettre d'opinion que ce dossier soit réglé durablement avant le déclenchement de la campagne électorale de 2018 (voir section communications médiatiques).

D'autres actions sont à prévoir cette année dans ce dossier.

L'A-DROIT fait valoir l'importance du respect des droits dans le dossier des mesures de contrôle

Le CISSS-CA a harmonisé cette année sa politique et la procédure d'application des mesures de contrôle (isolement et contention physique). L'A-DROIT a fait connaître ses commentaires à la direction de la qualité de services du CISSS-CA ainsi qu'à la direction de la santé mentale.

Suite à l'adoption de ces documents au CA du CISSS-CA en décembre 2018, L'A-DROIT a fait le suivi des commentaires qui ont été intégrés aux documents. Il nous a fait plaisir de constater que près de 90 % des commentaires que nous avons faits ont été intégrés. Nous remercions la direction du CISSS-CA ainsi que la professionnelle qui a travaillé dans ce dossier pour leur ouverture et leur collaboration.



L'A-DROIT s'implique pour l'amélioration de l'application de la P-38.001

En mars 2018, le MSSS a fait connaître son cadre de référence pour l'application de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* (P-38.001). Ce cadre de référence, qui a été par la suite suivi de lignes directrices pour l'élaboration de politiques d'application de cette même loi, constitue une victoire importante pour le mouvement provincial de promotion et de défense de droits en santé mentale.

Cette année, L'A-DROIT a effectué les actions suivantes :

- Rencontre de l'exécutif de la direction de la santé mentale du CISSS-CA (voir section représentations) le 10 juin 2018 afin de signifier les principaux problèmes d'application de la P-38.001 dans l'établissement;
- Organisation d'une rencontre avec le coordonnateur des soins et services hospitaliers, M. François Giroux et trois (3) personnes ayant fait l'objet d'une garde en établissement le 22 février 2019 aux locaux de L'A-DROIT;
- Participation au *Kaisen* les 27-28 février 2018 avec Michel Latulippe, membre du conseil d'administration de L'A-DROIT. Cet exercice visait à prioriser les actions à mettre en branle rapidement en matière de P-38.001 dans la région.

Plan d'action en santé mentale – Plan de primauté de la personne

Dans le cadre de la sortie du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : *faire ensemble et autrement*, L'A-DROIT a sollicité la direction de la santé mentale du CISSS-CA afin de mettre en place des mesures favorisant le respect des droits, tel qu'indiqué à l'objectif 1 en page 4 du document. L'A-DROIT salue la grande collaboration et l'ouverture de la Direction de la santé mentale du CISSS-CA à mettre de l'avant ces mesures. À plusieurs égards, ces mesures contribuent à l'amélioration du respect des droits dans la région.

Cette année, L'A-DROIT a effectué les actions suivantes :

Mesures	Activités réalisées
Distribution du guide d'information « Consentement aux soins et ordonnance de traitement » produit par L'A-DROIT	Livraison au CISSS-CA de 350 copies du guide d'information. Les documents ont été distribués dans les 3 départements de psychiatrie de la région, puisque le département de psychiatrie de Thetford Mines a rouvert partiellement.
Ateliers d'information sur les droits en psychiatrie	Cette année, L'A-DROIT a tenu 61 ateliers d'informations sur les droits en santé mentale, d'une durée d'une heure. Au total, 218 personnes ont été rejointes, pour une moyenne de 3,6 participants par atelier. Les évaluations complétées par les participants aux ateliers sont généralement positives. Voici le nombre de personnes présentes du département de psychiatrie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lévis (2^{ième}, 3^{ième} (nouveau) et 4^{ième} étage) : 37 ateliers pour 96 présences; ▪ Saint-Georges (3^{ième} étage et Pavillon Marillac (nouveau)) : 16 ateliers pour 87 présences; ▪ Montmagny : 8 ateliers pour 35 présences;
Tournée des équipes SIM, RAC et RIS par L'A-DROIT	En compagnie de la conseillère en défense de droits de proximité, présentation de L'A-DROIT aux équipes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipe santé mentale du CLSC de Saint-Romuald le 19 avril 2018 (20 intervenants) ; ▪ Équipe santé mentale du CLSC de Sainte-Marie le 22 mai 2018 (12 intervenants) ; ▪ Équipe santé mentale du CLSC de Laurier-Station le 13 juin 2018 (8 intervenants) ; ▪ Équipe santé mentale du CLSC de Bellechasse le 7 novembre 2018 (11 intervenants); ▪ Équipe santé mentale du CLSC de Lévis le 22 novembre (21 intervenants); ▪ Équipe Info-social/Urgence détresse les 18 et 23 janvier 2019 (12 intervenants)
Ateliers d'information sur les droits dans les RAC	L'A-DROIT a donné quelques ateliers d'information dans les Ressources d'assistance continues (RAC) de la région. Deux des trois RAC ont accepté la tenue d'ateliers. Voici le nombre de participations par atelier : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Saint-Georges : 2 ateliers et 6 présences; ▪ Montmagny : 1 ateliers et 1 présences.

Autres dossiers systémiques :

Autorisations judiciaires de soins

L'A-DROIT a travaillé sur l'élaboration d'une recherche sur l'application des autorisations judiciaires de soins dans la région de la Chaudière-Appalaches. Les résultats seront connus en 2019-2020.

Psychiatrie-justice

L'A-DROIT est préoccupé par l'offre de services inadéquats de services aux personnes qui rencontrent des problèmes avec la justice et qui vivent avec un problème de santé mentale. Nous avons soulevé cet enjeu lors de notre participation aux instances de concertation et il devrait y avoir des suites en 2019-2020.

Processus de plainte - médecin examinateur

L'A-DROIT a entrepris des travaux et des réflexions quant aux plaintes qui sont transmises au médecin examinateur, à la suite de plusieurs plaintes qui n'apparaissent pas avoir été traitées adéquatement. Ce dossier est toujours en cours au moment de la rédaction du rapport d'activités.

Bons coups du volet systémique :

- Participation à la révision des pratiques en matière de P-38.001;
- Maintien et bonification des mesures associées au PASN 2015-2020.

VOLET INTERVENTION DE PROXIMITÉ



Le mandat de proximité de L'A-DROIT se présente avec une approche bien spécifique. Cette approche vise à rejoindre par un contact direct les personnes qui pourraient nécessiter avoir besoin de l'aide de l'organisme. Le volet de proximité favorise également la diffusion d'informations sur l'organisme auprès de publics qui ne sont pas spécifiquement dans le domaine de la santé mentale. L'intervenante de proximité effectue également des interventions de court terme, ce qui permet à l'organisme de répondre à davantage de personnes.

Le volet de proximité prend plusieurs formes. La conseillère peut faire des ateliers pour présenter et expliquer les services de L'A-DROIT, autant aux personnes utilisatrices de services qu'aux intervenants du milieu, ou former des groupes pour échanger sur les droits en santé mentale. Aussi, les rencontres peuvent être plus informelles. La conseillère peut être présente lors de remise de paniers de nourriture et discuter avec les personnes présentes, elle peut échanger avec les gens dans les organismes communautaires lors de dîners communautaires ou de cuisines collectives. Ce volet est nommé approche intégration.

Plusieurs autres rencontres, groupes d'échange sur les droits et demandes d'aide de personnes dont les droits sont lésés ont découlé d'une première rencontre dans le cadre du mandat de proximité.

La plupart des gens rencontrés dans le volet de proximité ont reconnu la pertinence de continuer ce projet dans le futur. Les personnes se sentent concernées directement par la réalité des droits en santé mentale, se sentent prises en compte et écoutées lors des différents moments.

Cette année, nous avons développé un groupe d'échange avec la thématique des droits dans un groupe d'entraide de la région.

Voici quelques témoignages de personnes qui ont connu le mandat de proximité cette année :

« J'ai beaucoup apprécié l'écoute et les conseils prodigués par ma conseillère. Elle m'a permis de comprendre mon dossier. Elle l'a épluché puis m'a aidé à le structurer afin que ce soit plus facile pour moi de me retrouver dans tout cela. J'avais un sérieux besoin de me faire aider rapidement pour ma conciliation et elle continue à le faire très bien. Ma conseillère joue un rôle plus qu'important dans mon dossier. »

Nancy T.

« J'avais de la difficulté à demander de l'aide et l'atelier de L'A-DROIT est arrivé juste au bon moment. Sans cette présentation et sans la visite de la conseillère de proximité, je n'aurais probablement pas fait de démarches concernant ma situation. La rencontre avec la conseillère m'a mis en confiance, c'était comme la lumière au bout du tunnel. Pour moi, L'A-DROIT est un organisme extraordinaire et les personnes aussi qui en font partie. Merci d'avoir été là et de m'avoir accompagnée dans mes démarches, de m'avoir écoutée et soutenue. Merci énormément et je sais que s'il y a quelque chose, je sais que vous êtes là ! »

Chantale B.

« Je suis vraiment satisfait de l'aide que j'ai reçue. J'avais besoin qu'on me guide dans mes démarches juridiques et qu'on m'explique ma situation pour prendre les bonnes décisions parce que j'étais très fatigué mentalement de cette situation face à l'inconnu. Merci L'A-DROIT. »

Yanick B.

Bons coups du volet de proximité :

- Augmentation du nombre d'activités;
- Développement d'ateliers d'échanges sur les droits.

Présentations de L'A-DROIT et de la défense de droits en santé mentale

Organisme	Date	Personnes présentes	Infos
La Maison Rotary	23 mai 2018	4 PUS et 1 intervenante	Atelier
Service d'entraide Saint-Romuald	24 mai 2018	1 intervenante	Atelier
D'hommes à hommes inc.	4 juin 2018	1 intervenant	Atelier
Au Bercaïl	20 juin 2018	5 PUS et 1 intervenante	Atelier
Aube de la paix	21 juin 2018	14 PUS	Atelier
Entraide au masculin Côte-Sud	26 juin 2018	1 directeur et 1 intervenante	Atelier
Bureau d'aide juridique Lévis	30 août 2018	1 directrice	Atelier
Coopérative de solidarité de services d'aide à domicile Beauce-Sartigan (Saint-Georges)	12 septembre 2018 de 10h30 à 11h30	4 PUS et 1 intervenant	Atelier
Coopérative services d'aide à domicile Beauce-Nord (Saint-Joseph)	13 septembre 2018 de 10h30 à 11h30	7 PUS et 1 directrice	Atelier
Centre-Femmes la Jardilec	20 septembre 2018 à 13h00	16 PUS et 4 intervenantes	Atelier

Organisme	Date	Personnes présentes	Infos
Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière	5 novembre 2018 à 14h15	4 PUS et 1 intervenante	Atelier
Coopérative services d'aide à domicile Thetford	7 novembre 2018 à 10h00	5 intervenantes et 1 directrice	Atelier
CLSC St-Lazare-de-Bellechasse	7 novembre 2018 à 13h30	11 intervenants	Atelier
Au Bercaïl	13 novembre 2018 à 10h00	9 PUS	Atelier
CJE Beauce-Nord et Beauce-Sud	22 novembre 2018 à 8h45	8 intervenantes et une directrice	Atelier
CLSC Lévis	22 novembre 2018 à 13h30	21 intervenants	Atelier
CLE de Montmagny	28 novembre 2018 à 9h00	6 agents	Atelier
Trajectoire-emploi	13 décembre 2018 à 9h00	10 intervenants	Atelier
Pavillon Marillac	18 décembre 2018 à 8h00	6 intervenants	Atelier
Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome	14 janvier 2019 à 13h00	6 PUS et 1 intervenante	Atelier
Centre d'éducation des adultes de Beauceville	15 janvier 2019 à 13h15	9 élèves, 1 intervenante et 1 professeure	Atelier
Coopérative de services à domicile des Etchemins	16 janvier 2019 à 9h00	6 intervenantes et 1 directrice	Atelier
Maison de la famille de la MRC de l'Islet	16 janvier 2019 à 11h45	11 PUS et 1 intervenante	Cuisine collective
Info-social	18 janvier 2019 à 13h00	6 intervenantes	Atelier
Hôpital de jour Le Cap de Lévis	17 janvier 2019 à 10h30	9 intervenantes	Atelier
Info-social	23 janvier 2019	7 intervenantes	Atelier
Centre-Femmes de Bellechasse	27 février 2019 à 13h30	15 PUS et 3 intervenantes	Atelier
Carrefour jeunesse emploi Thetford	20 mars 2019 à 9h30 à l'Espace famille de Disraeli	2 PUS et 2 intervenants	Atelier
Total	28 activités	106 PUS et 120 intervenants	

Approche intégration

L'approche intégration vise à rencontrer les gens sur une base informelle afin d'initier un contact et de répondre à leurs questions sur leurs droits. Nous avons inclus dans l'approche intégration la réalisation des groupes d'échange sur les droits, lesquels ont débuté à L'Oasis de Lotbinière sous forme d'essai pour 2018-2019.

Groupe d'entraide	Date	Nb. personnes	Infos
Le Rappel (groupe d'entraide)	18 avril 2018	13 PUS et 2 intervenantes	Dîner communautaire
Les Nouveaux Sentiers	8 mai 2018	12 PUS et 2 intervenantes	Dîner communautaire
L'Éveil	25 avril 2018	13 PUS et 3 intervenants	Dîner communautaire
Le Grenier	31 mai 2018	4 personnes	Dîner communautaire
La Chaudronnée	22 juin 2018	5 personnes	Dîner communautaire
Le Grenier	4 octobre 2018	5 personnes	Dîner communautaire
Le Grenier	8 novembre 2018	3 personnes	Dîner communautaire
Le Murmure	9 novembre 2018	11 PUS et 5 intervenantes	Dîner communautaire
La Passerelle	28 novembre 2018	12 PUS et 6 intervenantes	Dîner communautaire
L'Oasis de Lotbinière	31 janvier 2019	7 PUS et une stagiaire	Groupe d'échange sur les droits
Aux Quatre-Vents	14 février 2019	4 PUS, une stagiaire et une intervenante	Atelier
Accueil inconditionnel	19 février 2019	15 PUS et 4 intervenantes	Atelier
Centre La Barre du jour	20 février 2019	5 PUS et 2 intervenantes	Dîner communautaire
L'Oasis de Lotbinière	28 février 2019	10 PUS	Groupe d'échange sur les droits
Total	14 activités	119 PUS et 27 intervenants	
Total des deux approches	42 activités	225 PUS et 147 intervenants	

COMMUNICATIONS

Plan de communication

L'A-DROIT s'est doté cette année d'un plan de communication avec l'objectif d'augmenter la notoriété de l'organisme et de développer des partenariats. Cette année, dans le cadre du plan de communication, les actions suivantes ont été mises en place :

- **Diffusion** d'un article dans plusieurs journaux municipaux de la région. Plus de 50 journaux municipaux rejoints;
- **Distribution** de 6 000 stylos promotionnels de L'A-DROIT. Nous avons ciblé deux MRC où l'organisme avait moins de demandes afin d'en installer dans des endroits stratégiques;
- **Chronique** à Passion-FM (voir section communication médiatique);



- **Tournée** d'échange relativement au cahier des revendications dans les organismes suivants :
 - **Aux Quatre Vents** le 24 septembre 2018; (5 personnes)
 - **L'Oasis** le 25 septembre 2018; (environ 15 personnes)
 - **Les Nouveaux Sentiers** le 2 octobre 2018; (4 personnes)
 - **Centre la Barre du jour** le 22 octobre 2018; (8 personnes)
- **Publication** de deux (2) infolettres via Mailchimp :
 - Les vœux de L'A-DROIT pour la nouvelle année ! publié le 17 janvier 2019 : taux d'ouverture de 35,3 %;
 - Registre des armes à feu et santé mentale : cessons la stigmatisation ! Le 19 mars 2019 : taux d'ouverture de 33,7 %.
- **Présence** au CA du CISSS-CA : L'A-DROIT était présent aux rencontres suivantes du CA du CISSS-CA :
 - 10 octobre 2018 à Lac-Etchemin;
 - 14 novembre 2018 à Sainte-Marie (présentation du rapport annuel de gestion du CISSS-CA);
 - 12 décembre 2018 à Sainte-Marie;
 - 27 mars 2019 à Beauceville.

D'autres actions ont été entreprises relativement au plan de communication dont les résultats seront connus en 2019-2020.

Application Ressource santé mentale



Carl Sansfaçon a démarré la mise en place de l'application Ressource santé mentale en 2017. Nous avons développé cette application qui aura, lors de son lancement officiel, trois fonctions principales soit :

- **Inform**er l'utilisateur des ressources en santé mentale à proximité ;
- **Permettre** l'accès en un clic à une panoplie d'informations sur les droits et de liens utiles en ce sens ;
- **Diffuser** du contenu, notamment en baladodiffusion sur les droits en santé mentale et sur l'organisme L'A-DROIT.

Promotion et visibilité

Depuis nos débuts, nous avons adopté une attitude proactive concernant la promotion et la visibilité. C'est essentiel si nous souhaitons rejoindre les personnes directement concernées. Voici les outils de promotion « permanents » de l'organisme :

- Site Internet www.ladroit.org. Celui-ci recèle une importante section d'information sur les droits. Merci à Carl Sansfaçon pour la mise à jour constante du site.
- L'A-DROIT a **pignon sur rue** à ses deux locaux, l'organisme a une affiche devant l'édifice, visible de la rue Saint-Georges/Côte du passage, un carrefour comportant un grand débit de circulation, ainsi que sur la 1^{ère} avenue à St-Georges.
- Diffusion hebdomadaire du nom et du numéro de téléphone de L'A-DROIT dans le *Journal de Lévis*, un hebdomadaire diffusé sur le territoire de Lévis.



- Affiches promotionnelles et dépliants distribués dans l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches dans des endroits publics. À ce titre, nous désirons souligner la grande contribution des différentes communautés dans la région. Nous distribuons nos dépliants dans les endroits suivants :
 - Pharmacies et Cliniques médicales ;
 - Bibliothèques et Bureaux municipaux ;
 - Organismes communautaires (principalement en santé mentale) ;
 - Encore une fois cette année, nous avons participé aux assemblées générales de plusieurs groupes communautaires de la région (Aux Quatre Vents, Les Nouveaux Sentiers, La Barre du Jour, Le Murmure, le Havre).

Médias sociaux : Une présence sur Internet dans la région loin d'être virtuelle !

L'époque à laquelle nous vivons l'impose, une organisation qui souhaite rejoindre les personnes doit être présente sur les médias sociaux. Ainsi, notre organisme a le souci de communiquer avec ses différents publics, qu'ils soient internes ou externes. Ainsi, nos membres, nos partenaires et le public en général doivent avoir la possibilité de connaître notre organisme et son action.

Les médias sociaux ont vu notre présence s'accroître encore une fois cette année. Voici quelques faits saillants :

Site Internet : voici quelques statistiques du site Internet www.ladroit.org pour 2018-2019 :



Médias sociaux : en 2018-2019, l'utilisation des médias sociaux n'a cessé d'augmenter, ce qui nous a permis de faire rayonner notre organisme et sa mission auprès de nombreuses personnes, tant dans la région que partout au Québec. Voici des statistiques d'utilisation des médias sociaux :

Facebook :

- Nombre de J'aime la page au 31 mars 2019 : 1 037 (augmentation de 169 en comparaison au 1^{er} avril 2018).
- Portée totale de la page : **155 246**.

Twitter : Le compte twitter comportait le même nombre d'abonnés au 31 mars 2019. Nous entamerons une réflexion concernant l'utilisation de ce média social en 2019-2020.



Communications médiatiques

Plusieurs bons coups cette année dans le domaine des communications médiatiques. Celles-ci ont bénéficié de l'impulsion du plan de communication, qui nous a permis de nous faire connaître davantage dans la région. Puisque nous sommes un organisme régional de promotion et de défense de droits, nous prenons la parole chaque fois que c'est nécessaire afin de faire valoir les droits et intérêts des personnes. Les « sorties médiatiques » sont partie prenante de la défense systémique des droits.

Assemblée générale de L'A-DROIT

Le communiqué diffusé suite à notre assemblée générale annuelle a été publié dans les médias suivants :

- Enbeauce.com le 8 juin 2018
- Le Journal de Lévis le 28 août 2018



Lettre d'opinion : Une iniquité à corriger avant les élections

Cette lettre d'opinion publiée dans la version électronique du Journal Le Soleil le 27 juin 2018 et l'édition papier du 28 juin 2018 dénonçait l'absence d'augmentation de l'aide sociale pour les personnes hébergées en RI-RTF.

Vous pouvez consulter cette lettre sur le site du Soleil : <https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/une-iniquite-a-corriger-avant-les-elections-eeef10a0421b78812f2fae13366f1991>



Chronique de L'A-DROIT

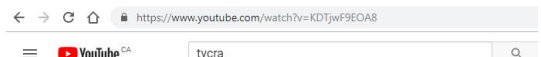
Cette année, nous avons débuté une chronique mensuelle dans l'émission « Le retour » avec Mario Roy sur les ondes de Passion-FM, Radio Bellechasse-Etchemins qui est diffusée au 100,5, 103,9 et 105,5. Passion-FM est une radio communautaire de la région.

Voici les dates de diffusion des chroniques :

- 5 octobre 2018 : Présentation de L'A-DROIT et des chroniques ;
- 13 novembre 2018 : Les enjeux actuels en santé mentale ;
- 10 janvier 2019 : les vœux de la nouvelle année ;
- 21 février 2019 : l'accompagnement, le registre des armes à feu, la commission parlementaire sur la médicalisation des jeunes.

Émission « Le Touche à tout » à la TVCRA

L'A-DROIT a participé à l'émission le Touche à tout qui a été diffusée le 4 février 2019 à la télévision communautaire régionale des Appalaches. Nous avons présenté notre organisme et les différentes activités de celui-ci.



Le Touche à tout 019/ 4 février 2019

Journal de L'A-DROIT

Encore une fois cette année, nous avons publié 4 journaux auprès de nos membres et de nos partenaires. Nous avons fait quelques changements à compter de l'édition de l'automne 2017 car nous tentons continuellement d'améliorer la facture visuelle et le contenu.



Groupe régional de promotion et de défense de droits en santé mentale

Journée régionale sur les droits : mission accomplie!



Groupe régional de promotion et de défense de droits en santé mentale

Une assemblée générale qui souligne une année de réussites



Groupe régional de promotion et de défense de droits en santé mentale

Une première d'utilisation du Taser à Lévis



Groupe régional de promotion et de défense de droits en santé mentale

Une belle soirée conférence-témoignage!

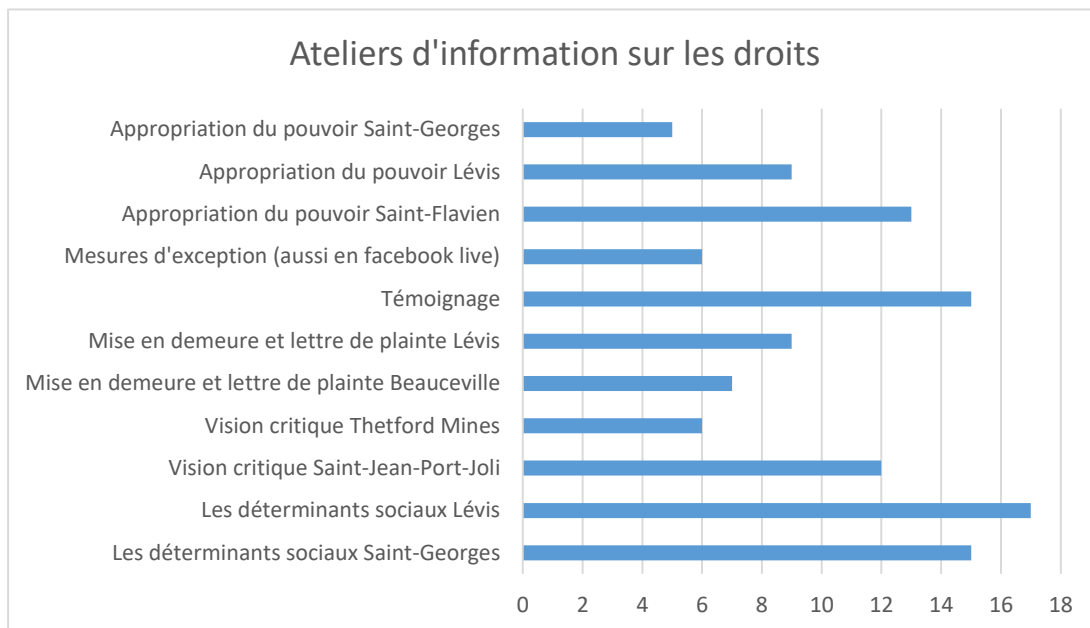


Bons coups des communications:

- Augmentation de la présence médiatique de L'A-DROIT;
- Diversification des communications médiatiques et meilleure structure de celles-ci grâce au plan de communication;
- Présence accrue dans les médias communautaires de la région.

FORMATION ET INFORMATION

Voici la liste des ateliers d'information sur les droits avec le nombre de présences :



Prix Orange et citron de l'AGIDD-SMQ

Comme chaque année, L'A-DROIT tient des ateliers afin de faire connaître les prix orange et citron de l'AGIDD-SMQ. Il s'agit d'un moyen de sensibilisation et d'échange intéressant concernant les enjeux liés aux droits en santé mentale.

Nous avons tenu des ateliers dans les organismes suivants :

- Le Murmure
- La Rencontre
- L'Oasis



Journée régionale sur les droits

Réunissant 78 personnes le 26 avril 2018, la journée régionale sur les droits avait pour objectif de consulter les personnes de la région afin d'élaborer une plate-forme de revendications régionale sur les droits. Cette journée a été couronnée de succès et des suites auront cours en 2019-2020 avec le lancement des revendications de L'A-DROIT.

Élections provinciales 2018

Organisation, avec l'ADDS Rive-Sud, d'un atelier sur les élections provinciales qui a eu lieu à nos locaux le 28 août. Un total de 10 personnes ont participé à cet atelier qui a permis aux personnes de s'informer sur le processus électoral au Québec.



Pour une meilleure formation des intervenants

Encore une fois cette année, nous avons fait connaître notre organisme auprès de divers publics des institutions scolaires, autant par des présentations de L'A-DROIT et de la défense de droits en santé mentale que par des travaux scolaires. Voici la liste des activités réalisées en 2018-2019 :



- Présentation le 6 avril 2018 des enjeux en accompagnement pour les personnes faisant l'objet d'une AJS lors d'un séminaire au baccalauréat en droit à l'Université Laval;
- Rencontre le 5 octobre 2018 de 5 étudiants en service social à l'UQAR dans le cadre d'un cours sur l'intervention collective. Nous avons assisté au dévoilement des résultats de ce travail le 13 décembre 2018;
- Rencontre de deux étudiants en techniques de travail social dans le cadre d'un travail scolaire en octobre 2018;
- Présentation de L'A-DROIT dans le cadre du cours d'intervention en situation de crise à 15 étudiants au certificat en santé mentale à l'UQAR le 13 janvier 2019.

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT

Encore une fois cette année, l'aide et l'accompagnement ont occupé une place importante à L'A-DROIT. Bien que ce soit par une petite marge, notre organisme a de nouveau dépassé le record d'interventions effectuées l'an dernier. Ainsi, L'A-DROIT a réalisé **3 930** interventions individuelles d'aide et d'accompagnement. C'est **59** interventions de plus que l'an dernier. Après plusieurs années de hausses significatives, la demande est demeurée sensiblement au même niveau que l'an dernier, c'est-à-dire à un niveau très important ! L'embauche d'une conseillère en défense de droits de proximité a permis la réalisation d'interventions à court terme et à L'A-DROIT d'être plus présent dans les différents milieux de la région.

L'équipe a travaillé sans relâche pour aider et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits. Nous vous présentons quelques bons coups, qui seront suivis de statistiques d'aide et d'accompagnement individuel pour la défense des droits.

Afin d'améliorer nos pratiques, nous avons implanté une base de données qui nous permet d'effectuer les suivis et de noter les bons coups, ainsi que les éléments relevant de la défense systémique des droits. L'A-DROIT a reçu une plainte envers ses services cette année. Le dossier fut clos suite à un processus de conciliation par le commissaire aux plaintes.

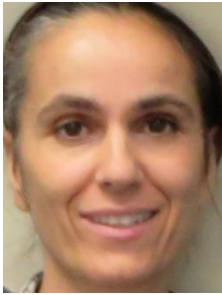


Quelques bons coups dans le volet d'aide et d'accompagnement :

Renée Leblanc

- Une personne a reçu l'accompagnement nécessaire pour le tribunal à la Régie du Logement à Québec. J'ai aidé cette personne à avoir un frigidaire, celle-ci n'en avait plus depuis trois mois.
- J'ai aidé une personne pour la rédaction d'une lettre au pouvoir discrétionnaire du ministre car l'aide sociale refuse de lui accorder des prestations. La personne est dans une extrême précarité. Cette personne a reçu une réponse favorable du ministre et aura des prestations pour 3 mois, dans l'attente du traitement de son dossier.
- Une personne a reçu des prestations d'aide au transport pendant 10 ans suite aux interventions de L'A-DROIT avec cette personne dans le dossier.

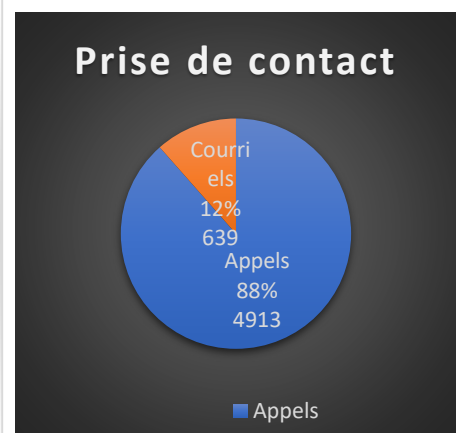
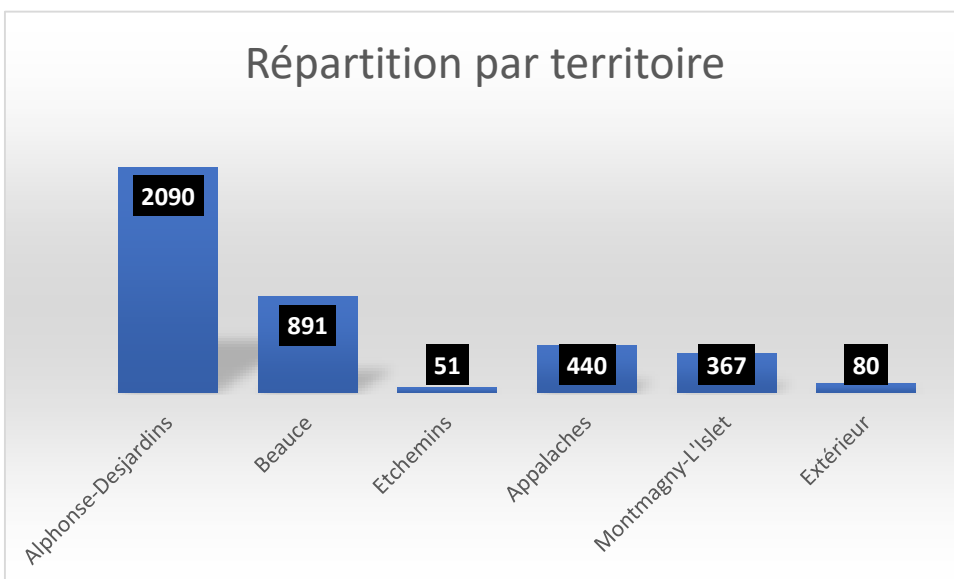
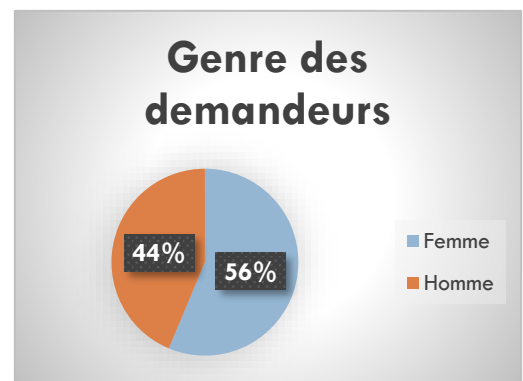
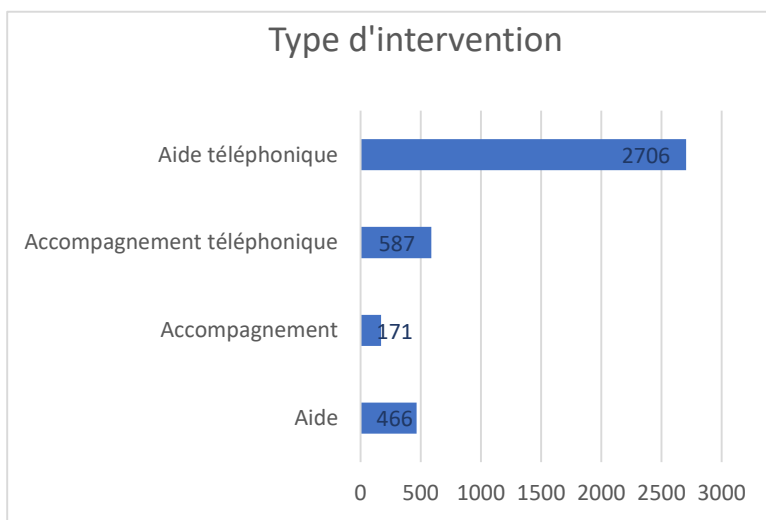
- Accès d'une personne en difficulté au transport adapté suite à des démarches.

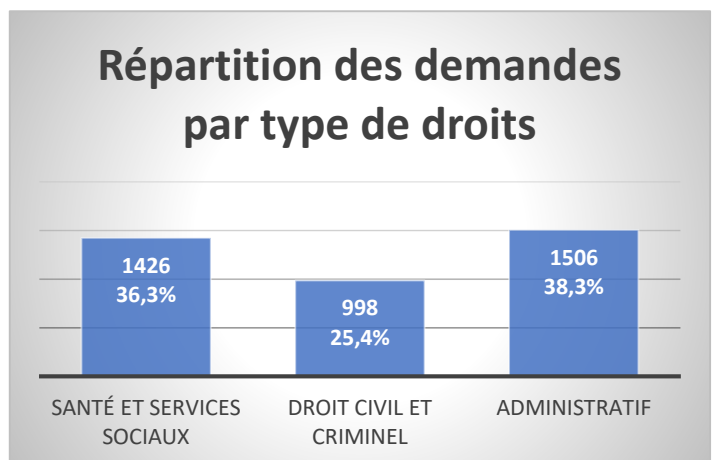
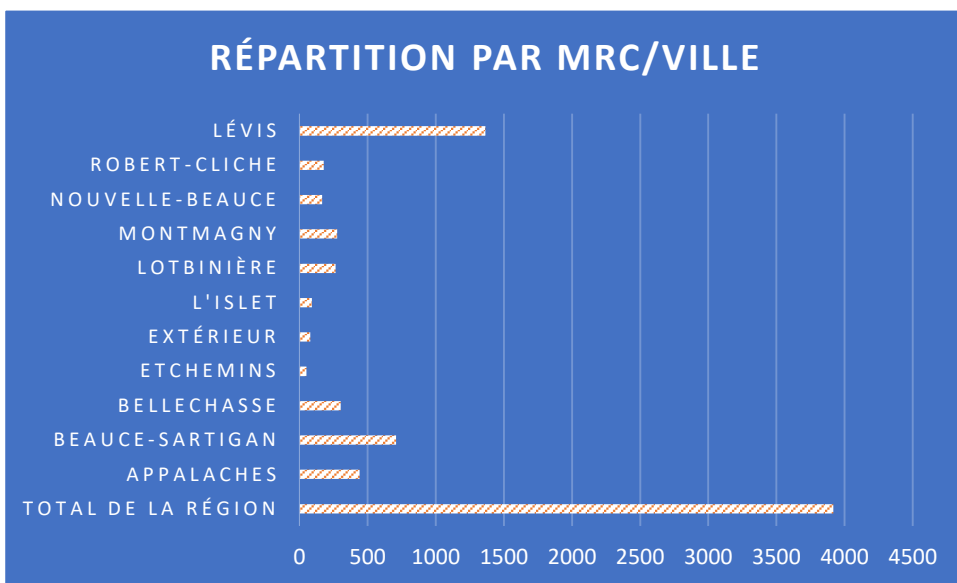
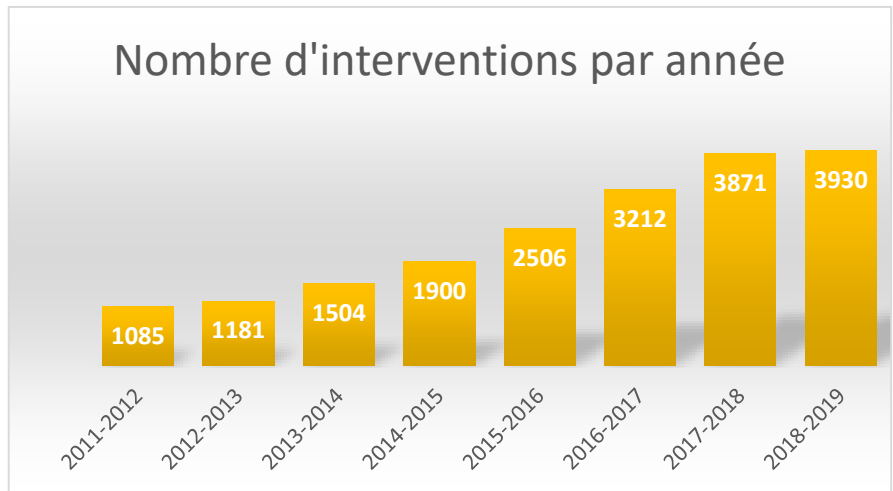


Isabelle Doney

- Aide d'une personne pour une plainte au Protecteur du citoyen. Celui-ci a émis 6 recommandations qui ont contribué à changer les pratiques de façon importante concernant le respect des droits des personnes hospitalisées en psychiatrie.
- Accompagnement à la CNESST qui a donné à une personne plus de 2 000\$.
- Annulation d'une facture d'un professionnel de 7 000\$.
- Suite à une évaluation psychosociale que la personne estimait inadéquate, une recommandation a été émise par le commissaire aux plaintes afin de baser les évaluations psychosociales sur des concepts cliniques clairement énoncés.

Statistiques d'aide et d'accompagnement





Santé et services sociaux – Nombre de demandes : 1426

Demandes	Nbre interventions	Demandes	Nbre interventions
Accès aux services (SSS)	156	Médication	28
Accès dossier (SSS)	88	Mise en demeure (SSS)	1
Aide juridique (SSS)	4	Ordonnance de traitement	33
Annuler / conf. Rendez-vous (SSS)	5	Ordonnance d'hébergement	12
CETM	48	Pédopsychiatrie	1
Changement de prof. de la santé	51	Plainte (SSS)	23
Changement d'établissement	1	Plainte contre un établissement (SSS)	115
CLSC	17	Plainte contre un professionnel (SSS)	118
Commissaire aux Plaintes	28	Plan d'intervention	9
CDPDJ(SSS)	13	Préparer rencontre ou dossier (SSS)	66
Curatelle / Tutelle	86	Protecteur au Citoyen(SSS)	58
Demande d'accompagnement (SSS)	53	Protecteur du Citoyen (SSS)	56
Discrimination (SSS)	7	Référence Avocat (SSS)	7
DPJ	27	Refus de traitement	2
Expertise médicale	15	Responsabilité médicale	1
Garde en établissement	119	RI / RTF	14
Hébergement longue durée	20	Support (SSS)	62
Information (SSS)	52	Tribunal Administratif (SSS)	20
Isolement / contention	10		

Droit civil et criminel – Nombre de demandes : 924

Demandes	Nbre interventions	Demandes	Nbre interventions
Assurances et consommation	115	Cour Supérieure(Civil et Criminel)	2
Accès au dossier(Civil et Criminel)	50	Demande d'accompagnement(Civil et Criminel)	13
Accès aux services(Civil et Criminel)	24	Discrimination(Civil et Criminel)	9
Aide juridique(Civil et Criminel)	21	Droit Civil	4
Annuler / conf. Rendez-vous(Civil et Criminel)	3	Droit Criminel	78
CDPDJ(Civil et Criminel)	29	Droit Familial	99
Contravention	18	Faillite	119
Immobilier	4	Plainte contre un professionnel(Civil et Criminel)	43
Mise en demeure(Civil et Criminel)	19	Poursuite civile	8

Droit civil et criminel – Nombre de demandes : 924

Demandes	Nbre interventions	Demandes	Nbre interventions
Municipal	41	Préparer rencontre et dossier(Civil et Criminel)	12
Organisme	38	Protecteur au Citoyen(Civil et Criminel)	28
Petites créances	10	Référence Avocat	14
Plainte(Civil et Criminel)	40	Support(Civil et Criminel)	11
Plainte contre un organisme	60	Testament et succession	12

Administratif – Nombre de demandes : 1 506

Demandes	Nbre interventions	Demandes	Nbre interventions
Accès au dossier (Administratif)	26	Impôt	12
Accès aux services (Administratif)	18	Information (Administratif)	6
Aide juridique (Administratif)	19	IVAC	121
Aide sociale	239	Logement	440
Annuler / conf. Rendez-vous (Administratif)	5	Mise en demeure (Administratif)	15
Assurance-emploi	14	Plainte (Administratif)	22
CDPDJ(Administratif)	5	Préparer rencontre et dossier (Administratif)	34
CSST	53	Prêt et bourse	1
Demande d'accompagnement (Administratif)	36	RAMQ	31
Discrimination (Administratif)	2	Recouvrement (Administratif)	14

Nombre total de personnes rejointes**Nombre total de personnes rejointes pour les activités grand public de l'organisme**

Considérant l'ensemble des activités de promotion, de notre forte présence sur les médias sociaux, nous estimons que L'A-DROIT a rejoint durant la dernière année financière plus de **4 500** personnes, afin qu'elles connaissent la mission de l'organisme et plusieurs de ses actions systémiques.

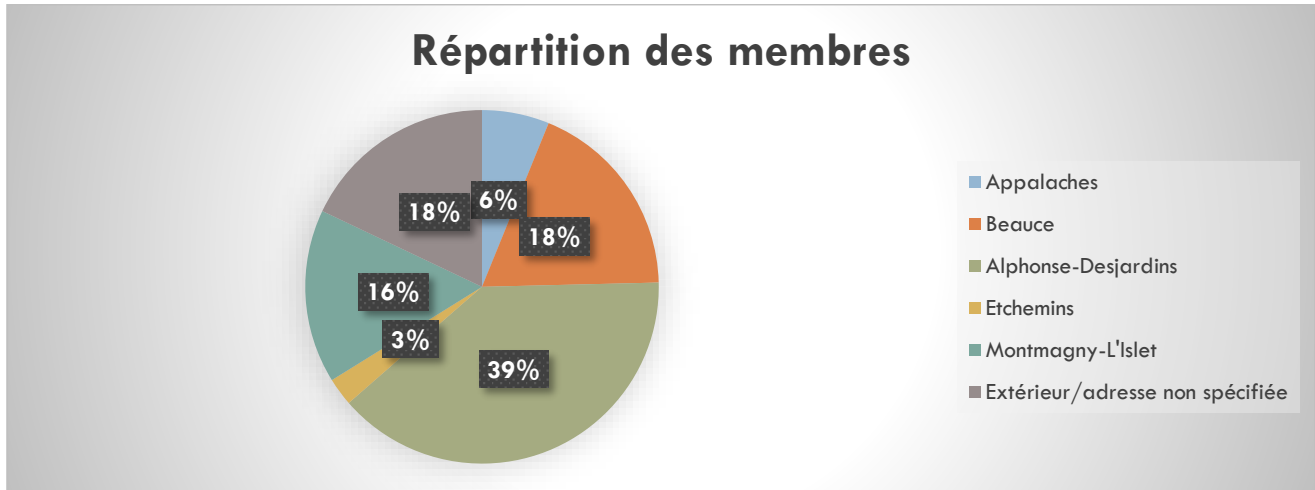
Nombre total de personnes différentes rejointes pour les activités individuelles et de groupe

Le nombre de personnes rejointes pour les activités individuelles et de groupe est de **823**.

MEMBERSHIP

Nos membres, des personnes indispensables

Encore une fois cette année, le nombre de membres était important. En effet, **190** personnes étaient membres de L'A-DROIT en 2018-2019.



CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

La rédaction du rapport d'activités permet de souligner plusieurs bons coups de l'organisme, des petits et des plus significatifs. Nous avons à nouveau vécu une année occupée et engagée pour la promotion et la défense de droits en santé mentale dans notre région. Au moment d'en faire le bilan, c'est ce qui ressort comme impression. Nous avons aidé à nouveau un très grand nombre de personnes par l'aide et l'accompagnement individuel dans la région et nous avons poursuivi la mise en place de mesures qui contribuent au respect des droits des personnes dans notre région. Aussi, notre engagement envers nos partenaires a aussi été un fait saillant significatif de l'année 2018-2019.

L'A-DROIT a continué de répondre aux besoins des personnes vivant avec un problème de santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches avec toute l'énergie, l'engagement et l'empathie que nous inspire la cause de la promotion et de la défense des droits en santé mentale. Cette cause est tout à la fois une lutte **collective** qui se manifeste par l'implication et la participation aux activités de L'A-DROIT et aussi une lutte **individuelle** pour chaque personne qui prend la décision d'entreprendre une démarche pour faire respecter ses droits. Encore une fois, nous conservons ces deux préoccupations dans l'ensemble de nos actions.

Mettre à l'avant-plan les accomplissements de la dernière année est l'objectif de ce rapport d'activités. Nous souhaitons que celui-ci reflète l'énorme somme de travail réalisée par l'équipe en place, le conseil d'administration, les bénévoles et les employés qui se sont dévoués corps et âme pour cette cause si importante. Bien que nous ayons obtenu de nombreux résultats concrets et significatifs, beaucoup de travail reste à faire dans les prochaines années dans notre région. Encore une fois, soyez assurés que nous demeurons debout, à vos côtés, pour le respect de vos droits!

Il nous est important de remercier les organismes et les personnes suivantes :

- Le conseil d'administration et l'ensemble des membres de L'A-DROIT pour leur implication, leur dévouement et leur courage. Sans vous, rien ne serait possible!
- L'équipe de travail de L'A-DROIT pour son dévouement à la cause;
- Tous les organismes communautaires qui nous ont prêté gracieusement un local afin que nous puissions rencontrer une personne utilisatrice en toute confidentialité;

- Les alliés à la cause de la défense des droits en santé mentale, que l'on peut retrouver dans le réseau de la santé, dans les milieux juridiques, de l'habitation, de l'éducation et communautaire;
- Nos bailleurs de fonds, pour leur soutien financier;
- La direction de la santé mentale du CISSS-CA, en particulier pour sa collaboration dans le dossier de l'amélioration du respect des droits, en lien avec le PASM 2015-2020;
- Les groupes d'entraide en santé mentale de la région de Chaudière-Appalaches, pour leur collaboration à l'exercice de la mission de L'A-DROIT, incluant entre autres le prêt de locaux lors d'interventions individuelles de défense des droits;
- Nos commanditaires, donateurs et nos fournisseurs qui nous font des rabais, dont le support a démontré l'enracinement de L'A-DROIT dans la communauté;
- L'ensemble des personnes et entreprises ayant fait un don à L'A-DROIT en 2018-2019. Nous désirons souligner le don reçu du Syndicat des professeurs de l'Université Laval qui nous permettra de mettre en place un projet qui nous tient à cœur.
- Tous les regroupements où nous sommes membres, pour leur support;
- Centraide Québec-Chaudière-Appalaches, pour sa confiance, son assistance et cette collaboration stimulante.



Longue vie à L'A-DROIT!

Martin Lemay

Président du conseil d'administration
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Carl Sansfaçon

Secrétaire du conseil d'administration
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Coordonnées :

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches
5935, rue Saint-Georges, bureau 130
Lévis, Québec G6V 4K8
Téléphone : (418) 837-1113
Sans frais : 1 866 837-1113
Fax : (418) 837-8555
Courriel : la-droit@bellnet.ca

Point de chute de St-Georges

12227, 1^{ère} avenue, local 322
Saint-Georges, (Québec) G5Y 2E3

Site Internet : www.ladroit.org



@LADROIT1



@LADROIT1